

Regroupement d'achats de biens et de services en TI

DESCRIPTION DU SERVICE

Le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) assume un rôle clé dans la gestion des regroupements d'achats en technologies de l'information (TI), qu'il met en place pour le bénéfice des ministères et organismes publics, des établissements des réseaux de l'éducation, de la santé et des services sociaux ainsi que pour les municipalités qui ont des besoins communs et récurrents.

Le CSPQ est le plus important donneur d'ouvrage au gouvernement du Québec pour le secteur des TI. La Direction générale des services en gestion contractuelle (DGSGC) détient donc une vaste expérience sur le plan des stratégies d'acquisition et de la gestion contractuelle.

Environ 20 regroupements d'achats de biens et de services en TI^[1] sont mis à la disposition de la clientèle, notamment pour l'acquisition de logiciels, de micro-ordinateurs et de serveurs, ce qui permet au gouvernement du Québec d'économiser annuellement plus de 60 M\$.

Les détails entourant les regroupements d'achats sont disponibles par le biais du Portail d'approvisionnement. Un guide d'achats pour chaque regroupement est rendu disponible pour le client engagé au regroupement en question. Ce guide informe le client des différentes modalités : les avis importants, la durée, les clients engagés, les prix et caractéristiques des produits et services, le mode d'acquisition, les mesures de suivi, la livraison, les fournisseurs ou prestataires de services retenus ainsi que le chargé du dossier.

Ce que le service comprend

- Évaluation des besoins et définition de la stratégie d'acquisition.
- Préparation et gestion du processus d'appel d'offres, notamment :
 - Production des documents et autorisations.
 - Mise en place des contrats.
- Suivi du regroupement (consommation, plaintes, litiges, etc.);
- Reddition de comptes au SEAO.

Consultez aussi les produits du Catalogue en infonuagique Technologies de l'information (Catalogue d'offres infonuagiques)^[2].

NIVEAUX DE SERVICE

Disponibilité du service

Le service à la clientèle est accessible du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Le Portail d'approvisionnement et SAGIR sont accessibles en tout temps.

MODALITÉS DE PARTENARIAT

(Obligations générales et légales)

Le CSPQ s'assure de :

- Recueillir les engagements des clients au regroupement, lorsqu'applicable.
- Faire connaître les conditions et termes du contrat aux clients du regroupement par le Portail d'approvisionnement.
- Offrir le soutien nécessaire lors du processus d'acquisition.
- Assurer le suivi du contrat à l'aide de rapports de consommation et pour la reddition de comptes.
- Assister les clients et les fournisseurs ou prestataires de services en cas de problématiques.

De son côté, le client doit :

- Être abonné aux services du Portail d'approvisionnement.
- Remplir le formulaire d'engagement **avant** le lancement des appels d'offres des regroupements d'achats, si applicable.
- Placer les commandes auprès des fournisseurs ou prestataires de services, selon les modalités du regroupement d'achats.
- Effectuer la réception des produits et services.
- Effectuer les paiements aux fournisseurs et aux prestataires de services.

TARIFICATION

Tarification – Abonnement

Type	Frais	Détails
Abonnement pour l'accessibilité à tous les produits et services de la DGSGC	500 \$ annuellement par identifiant (note 1) pour un maximum de 2 500 \$. Tarif fixe de 55 000 \$ par ministère ou client sous entente , indépendamment du nombre d'identifiants.	Valide du 1 ^{er} avril au 31 mars de chaque année

Note 1 : Un identifiant donne accès au Portail d'approvisionnement et n'a qu'une adresse de facturation.

Tarification – Regroupements d'achats de biens et de services

Type	Frais	Détails
Dossier de regroupements d'achats	Frais de gestion de 1 %	Sur la valeur des acquisitions faites dans les dossiers de regroupements d'achats
Logiciels	Frais de gestion entre 1 % et 6 %	Sur la valeur des acquisitions faites dans les dossiers de regroupements de logiciels
Dossier d'achats spécifiques (contrat ou groupe de contrats répondant à des besoins similaires propres à un certain nombre d'organismes publics)	Frais de gestion de 2 % ou 3 %	Sur la valeur des acquisitions faites dans les dossiers d'achats spécifiques

SOUTIEN À L'UTILISATION

Le soutien en cours de processus d'acquisition est assuré par le service à la clientèle.

Le soutien administratif lié à la création des demandes d'acquisition dans SAGIR est assuré par le Centre d'assistance SAGIR.

Les coordonnées du Centre d'assistance SAGIR

Téléphone : 418 646-7500 ou sans frais au 1 877 646-7505

POUR OBTENIR CE SERVICE

Sur le [Portail d'approvisionnement](#), les organisations peuvent s'enquérir des achats qui feront prochainement l'objet d'un appel d'offres ainsi que vérifier l'échéance de transmission du formulaire d'engagement. Le formulaire d'engagement doit être transmis avant le lancement d'un appel d'offres pour un regroupement d'achats. Toutefois, pour certains regroupements d'achats, il est possible d'adhérer en cours de contrat. Une analyse devra préalablement être faite par le conseiller responsable du regroupement d'achats.

L'acquisition peut se faire par un émetteur LSA de SAGIR ou, pour les clients n'ayant pas accès à SAGIR, directement à partir du Portail d'approvisionnement.

POUR INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Service à la clientèle de la Direction générale des services en gestion contractuelle

Téléphone : 418 643-5438 ou sans frais au 1 888 588-5438

Courriel : ser.clientele@cspq.gouv.qc.ca

SERVICES CONNEXES

- Acquisition de biens et de services
- Acquisition de biens et de services en TI
- Regroupement d'achats de biens et de services
- Courtier en infonuagique

Dernière mise à jour : 20 mars 2020

LIENS UTILES

[Portail d'approvisionnement](#)

[Regroupement d'achats en cours d'engagement](#)

[Grille tarifaire](#)

[Qu'offre le catalogue](#)

DOCUMENTATION



Québec 

© Gouvernement du Québec, 2020